



ANS Vie-Covéa



Palais des Congrès Kursaal, à Dunkerque

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ANS VIE-COVÉA DU 23 JUIN 2022

C'est dans le cadre du Palais des Congrès Kursaal, à Dunkerque, que l'Assemblée générale annuelle de l'association ANS Vie-Covéa s'est tenue le 23 juin sous la présidence de Jean Fleury.

Elle s'est déroulée en présence de nombreux adhérents souscripteurs présents ou représentés, heureux de se retrouver dans une atmosphère à la fois studieuse et conviviale. Plus de 2 millions d'adhérents avaient été convoqués individuellement. Le quorum a été atteint et l'assemblée a pu valablement délibérer et voter les 19 résolutions proposées.

Les débats se sont ouverts en chanson, sur l'air de La Mer de Charles Trenet, en écho à la vue sur la mer du Nord que les participants ont pu apprécier avant la réunion.

Jean Fleury, assisté de Louis Derbouille, Secrétaire général, et de Marc Boussière, Trésorier, a présenté le rapport du conseil d'administration, le rapport du Trésorier sur les opérations et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Mathilde Guignard, commissaire aux comptes, a présenté ses rapports. Béatrice Savouré, Directrice Assurance Vie de Covéa,



Jean FLEURY, Président

a ensuite commenté l'activité des assureurs en 2021 et donné des perspectives pour 2022. Une intervention qui a particulièrement intéressé les participants. Une séance de questions-réponses a suivi cet exposé.

Le Président et le Secrétaire général ont ensuite présenté au vote les 19 résolutions - toutes approuvées - portant notamment sur l'approbation des comptes et rapports, sur des modifications de clauses dans les contrats, sur le renouvellement de 8 administrateurs : Bernard



Un auditoire attentif



Jean FLEURY et Mathilde GUIGNARD, Commissaire aux comptes



Louis DERBOULLE, Secrétaire général

CHANCRIN, Jean-Luc DACIÉ, Louis DERBOULLE, Jean FLEURY, Marie-Madeleine GIRARDEAU, Patrick LAVAUD, Janine MARZABAL et Corinne VICTORIA DIT THOME et l'élection d'un nouvel administrateur François HECKER en remplacement de Jean-Louis WAGNER, ce dernier n'ayant pas souhaité demander le renouvellement de son mandat.

Que faut-il retenir de l'Assemblée générale ?

La situation inédite entraînée ces deux dernières années par la pandémie a donné à l'ANS Vie-Covéa l'opportunité d'explorer de nouveaux outils et méthodes de travail, via les canaux numériques. L'association a pu remplir toutes ses obligations et l'ANS Vie-Covéa, qui réunit les adhérents vie de GMF, MAAF et MMA se porte bien ! Elle a pu poursuivre sa mission auprès des trois assureurs, en apportant son regard indépendant, vigilant et serein.

Jean Fleury a souligné combien GMF Vie, MAAF Vie et MMA Vie gèrent l'épargne de leurs adhérents avec prudence et perspicacité et rappelé que le conseil d'administration de l'ANS Vie-Covéa échange avec leurs équipes en permanence, sans tabou, sur tous les sujets. Les comités techniques qui supervisent leur gestion financière et les évolutions de contrats sont composés à parité de représentants des assureurs et d'administrateurs venus des rangs des souscripteurs, une mixité à laquelle l'ANS Vie-Covéa est très attachée.

« Malgré un environnement financier et sanitaire qui demeure incertain, les compétences techniques, les fondamentaux solides et les valeurs bien ancrées de l'ANS Vie-Covéa lui permettent d'être optimiste et confiante dans l'avenir tout en restant attentive au présent », a conclu Jean Fleury.



Marc BOUSSIERE, Trésorier

• CHIFFRES CLÉS •

Au 31 décembre 2021, le nombre de contrats souscrits par les adhérents de l'ANS Vie-Covéa est de 2 280 885 : 1 356 818 contrats épargne et 924 067 contrats prévoyance.

L'encours total sur ces contrats épargne s'élève à 42,556 milliards d'euros. À fin novembre 2021, l'ANS Vie-Covéa compte 2 025 702 adhérents.

BÉATRICE SAVOURÉ, DIRECTRICE ASSURANCE VIE COVÉA :

« L'assurance vie retrouve sa place de placement préféré des Français »

Après avoir remercié l'ANS Vie-Covéa pour la qualité du dialogue instauré et la pertinence de son regard vigilant, Béatrice Savouré a dressé le bilan de l'activité assurance vie en 2021.



● 2021, l'année de la reprise

Dans un contexte marqué par les incertitudes sanitaires et géopolitiques et des taux d'intérêt restés bas malgré une légère remontée en fin d'année, le marché de l'assurance vie a clairement rebondi. La collecte globale des assureurs en France est en hausse de 30 % et atteint un niveau record à 150 milliards d'euros. Ce dynamisme a été largement porté par les supports en UC (1) qui enregistrent une hausse de 44 %, tandis que les supports en euros sont également en croissance, à + 22 %.

L'assurance vie a pleinement bénéficié de la reprise économique, du rebond des marchés financiers (le CAC 40 (2) a progressé de 29 %) et a pu capter une partie de l'épargne accumulée par les ménages sur des livrets pendant le confinement. « Elle a retrouvé sa place de placement préféré des Français », s'est félicitée Béatrice Savouré.

● 2021, dynamisme et solidité pour les trois marques de Covéa

Dans ce contexte, la collecte globale de Covéa a progressé de 16 %. Un succès porté par la forte croissance (+ 43 %) des supports en UC qui représentent désormais 25 % de la collecte.

Les encours cumulés totalisaient 53,9 milliards d'euros fin 2021, en hausse de 1,6 % par rapport à 2020. Les réserves sont elles aussi très solides : elles représentent entre 5,4 et 6,7 % des encours des trois sociétés. Enfin le ratio de solvabilité des 3 sociétés Vie est supérieur à 300 %, c'est-à-dire 3 fois supérieur au niveau réglementaire exigé.

Tout en préservant des marges de manœuvre pour l'avenir, cette solidité financière a permis de servir, sur les supports en euros, des rendements bien positionnés par rapport au marché, s'établissant, pour les principaux contrats à 1,5 % pour GMF et MAAF, et entre 1,20 et 1,75 % pour MMA.

Les actifs gérés par les assureurs, qui sous-tendent ces rendements, sont volontairement diversifiés, avec une majorité de produits de taux, essentiellement en obligations, mais également de l'immobilier et des actions pour dynamiser le portefeuille. Moins volatiles que les actions, ces actifs permettent d'assurer le capital et une liquidité immédiate.

● 2021, une offre diversifiée qui répond à toutes les attentes

L'assurance vie est un outil idéal pour accompagner les différents moments de la vie : épargner en vue d'un projet, préparer sa retraite et transmettre à ses proches, etc. Les assureurs Vie du groupe Covéa ont beaucoup investi au cours des dernières années pour adapter leurs produits et offrir des services qui répondent aux attentes des adhérents. Ils leur proposent une palette diversifiée de supports pour dynamiser leur épargne selon leur profil et développent également une gamme de produits de prévoyance et une offre d'assurance emprunteur.

Parallèlement, ils ont continué à développer de nouveaux services digitaux. Objectif : des opérations encore plus fluides pour les adhérents.

Ces évolutions, mais également la disponibilité des équipes au quotidien pour informer et conseiller, ont permis de maintenir une note de satisfaction client très élevée, à 9/10.

● Les ambitions stratégiques de Covéa

Covéa déploie un nouveau plan stratégique sur la période 2022-2024 : Grandir ensemble. Il repose sur 3 piliers :

Leader : Covéa entend confirmer sa position de leader autour de ses trois marques en s'appuyant sur ses fondamentaux techniques et sa solidité, pour favoriser le multi-équipement et la fidélisation de ses clients, dans la durée.

En mouvement : les transformations digitales seront poursuivies pour permettre aux adhérents de suivre et gérer leur contrat en toute liberté et ainsi leur faciliter la vie.

Engagé : Covéa souhaite incarner les valeurs du mutualisme en démontrant son engagement et sa proximité. Cela se traduit notamment par le développement de produits d'épargne socialement responsables, qui permettent de concilier performance financière et développement durable pour donner du sens à son épargne.

● Tendances 2022 et perspectives de l'assurance vie

Le contexte économique est marqué par le retour de l'inflation, qui peut diminuer la capacité d'épargne des ménages. Toutefois, pour l'instant, le taux d'épargne reste élevé, supérieur à 16 % du revenu disponible brut.

Autre fait nouveau : la hausse des taux. Le taux des emprunts d'Etat à 10 ans a déjà atteint 2 % (contre 0,10 % fin 2021). C'est une bonne nouvelle pour les assureurs vie, puisque favorable aux supports en euros. Cela donne l'opportunité de renouveler les obligations en portefeuille dans les actifs des assureurs pour des obligations à plus haut rendement. Et, par conséquent, d'améliorer à terme le rendement servi sur les supports en euros.

● En synthèse

« Dans cette période perturbée, les assureurs Vie du groupe Covéa disposent de nombreux atouts pour satisfaire les attentes des adhérents avec des fondamentaux solides et des valeurs bien ancrées. Nous sommes confiants, déterminés et vigilants pour continuer à vous accompagner » a conclu Béatrice Savouré.

(1) : Les unités de compte (UC) de l'assurance-vie sont des supports d'investissement, tout comme les fonds euros. Ils permettent d'investir l'épargne sur les marchés financiers.

(2) : Créé en 1987, le CAC 40 est le principal indice boursier de la place de Paris. C'est un panier composé de 40 valeurs de sociétés françaises choisies parmi les 100 sociétés françaises dont les volumes d'échanges de titres sont les plus importants.



L'épargne



Emargement sur tablette électronique



Vote par boîtier électronique



Questions de la salle

• ANNEXE •

Séance de questions – réponses

Pourriez-vous nous faire un point sur la loi Sapin 2 ?

Cette loi de 2016 vise à protéger les clients des assureurs des conséquences d'une crise financière globale et majeure donc exceptionnelle. Elle prévoit que le gouvernement puisse bloquer les rachats dans les contrats d'assurance vie sur une période de 3 mois, renouvelable une seule fois. Elle n'a jamais été mise en œuvre jusqu'ici et, chez Covéa, il nous paraît très peu probable qu'elle le soit. Votre argent est en sécurité et vous pouvez l'utiliser si vous en avez besoin.

Quel est l'impact du retour de l'inflation sur la gestion des actifs des assureurs ?

Le retour de l'inflation s'accompagne d'une hausse des taux, ce qui est plutôt une bonne nouvelle pour l'Assurance Vie et les fonds en euros. L'actif général est en effet principalement composé d'obligations, ce qui permettra, au fil de leurs arrivées à échéance, de réinvestir sur des actifs plus rémunérateurs.

Dans le cadre d'un contrat multisupports, le capital risque-t-il de décliner compte-tenu de la baisse des marchés boursiers ?

L'adhésion à un contrat multisupports se fait dans le cadre d'un entretien avec un conseiller. Le capital investi sur le support en euros est garanti. Le niveau de diversification vers des supports en UC, au capital non garanti, s'effectue selon le profil de l'adhérent, son âge, sa situation personnelle et patrimoniale, son horizon de placement. Chacun est préalablement avisé du risque lié à la volatilité des marchés financiers. Face à la baisse actuelle des marchés, notre conseil est de faire preuve de patience et de garder le cap.

Certaines opérations promotionnelles de GMF Vie ne sont plus ouvertes à tous les adhérents, pourquoi ?

Les opérations promotionnelles de fin d'année à « frais zéro » ont effectivement été arrêtées afin d'éviter de susciter trop d'investissement sur le support en euros, ce qui aurait entraîné une dilution du rendement proposé. Seules des opérations sur des profils d'adhérents très ciblés ont été maintenues.

Est-il possible d'avoir un entretien annuel avec son conseiller ?

Il est prévu chez chacun des 3 assureurs que les conseillers prennent contact avec les adhérents au moins une fois par an pour faire le point. Le conseil en face à face reste un canal privilégié de la relation assureur-adhérent et nous ne souhaitons pas nous diriger vers le 100 % digital. ■